



BÂTIMENT DURABLE

L'actualité trimestrielle du développement durable
sur les marchés du Bâtiment





SOMMAIRE

◆ Logement

- Rénovation énergétique du parc existant
page | 04
- Performance énergétique du parc neuf
page | 07

◆ Tertiaire

- Performance énergétique du parc de Bâtiments tertiaires neufs et existant
page | 08

◆ Adaptation de la filière

- Adaptation des entreprises du Bâtiment et de la maîtrise d'œuvre
page | 09

Un changement dans la continuité

Avec ce numéro du printemps 2014, le baromètre « Bâtiment durable » change de formule pour répondre mieux encore aux attentes de l'ensemble des partenaires de la Cellule Economique Régionale. Cette nouvelle offre s'articule autour de deux documents, l'un trimestriel, l'autre annuel.

Un tableau de bord trimestriel

Chaque trimestre, un « digest » donnera un rapide aperçu des évolutions en cours. Ce document d'une dizaine de pages n'abordera alors que les problématiques qui font l'actualité du secteur de la construction. Il consacrera ainsi une part importante à la rénovation énergétique et mettra l'accent sur des dispositifs d'aide, du type guichet unique. Avec ce trimestriel « allégé », les acteurs de la filière disposeront donc d'un outil efficient d'aide à la décision qui leur fournira rapidement les informations conjoncturelles dont ils ont effectivement besoin.

Un bilan annuel

Outre ce trimestriel synthétique, les partenaires de la CERC disposeront en cours d'année d'un document qui présentera un bilan annuel très complet de l'activité de la filière. Cette périodicité permettra une analyse sur longue période de l'ensemble des données du secteur, analyse sur laquelle la CERC pourra s'appuyer pour proposer une mise en perspective utile aux parties prenantes de la construction. Ce bilan annuel va quantifier l'impact des politiques publiques, en particulier la deuxième phase du Plan de rénovation énergétique de l'habitat.

PRÉSENTATION DE LA CERC

La CERC, observatoire du BTP en Région

La CERC a pour vocation de fournir aux acteurs régionaux et locaux de la filière de la construction des études et des analyses ciblées qui facilitent leur prise de décision.

Pour mener à bien ce rôle d'observatoire du BTP en Région, la CERC a développé des savoir-faire en matière d'études et de diagnostic, une expertise sur l'économie du secteur du BTP et une capacité à travailler en partenariat avec les acteurs locaux.

La CERC est par ailleurs membre du réseau national des CERC qui s'est constitué avec deux objectifs : consolider les travaux régionaux, permettre des analyses et comparaisons interrégionales.

Trois points clés

◆ Le CIDD a le vent en poupe (p.4)

Le CIDD a financé 31 111 actions en faveur de l'amélioration énergétique des logements des propriétaires occupants alsaciens en 2013 pour plus de 143 M€ de travaux et équipements engagés.

◆ Les Espaces Info Energies (p.6)

13 Espaces Info Energies sont recensés dans la Région avec des conseillers prêts à répondre à toutes les questions sur l'énergie et l'habitat.

Le numéro du guichet unique est très peu sollicité en Alsace.

◆ Le cap des 680 qualifications RGE franchi (p.9)

Près de 700 entreprises possèdent la mention « Reconnu Garant de l'Environnement » en Alsace. Les bureaux d'études se préparent également à l'arrivée des nouvelles réglementations.

L'actualité en bref en Alsace...

LES LOGEMENTS COLLECTIFS & PARTICULIERS



Rénovation énergétique du parc de logements existant... Progression de l'éco-PTZ, stagnation des demandes BBC

PARC
RÉNOVÉ

273 éco-PTZ distribués (au T4 2013, évol. 1 an)	+1% ▲
1 137 demandes de labellisation BBC rénovation (cumul au T1 2014, évol. 1 trim.)	0% =
86 Dossiers de demande de prime de 1 350€ (T1 2014, évol. 1 trim.)	+78% ▲
16 564 GWh cumac : Certificats d'Economie d'Energie à fin janvier 2014 (évol. 1 mois)	+3% ▲

Performance énergétique sur le logement neuf... Recul de la part de logements construits avec demande de labellisation

PARC
NEUF

1 935 lgts mis en chantier (situation T1 2014, évol. 1 an)	+18% ▲
18 112 demandes de labellisation BBC en lgts neufs (cumul au T1 2014, évol. 1 trim.)	+4% ▲
44% des lgts mis en chantier avec demande de labellisation (T1 2014, évol. 1 trim.)	+8 pts ▲

LES BÂTIMENTS TERTIAIRES



Performance énergétique des locaux neufs et existants... Stagnation des demandes de labellisation BBC

149 000 m ² de locaux mis en chantier (situation T1 2014, évol. 1 an)	-35% ▼
82 186 m ² de locaux <u>neufs</u> avec demande de labellisation BBC (T1 2014, évol. 1 trim.)	+5% ▲
36 741 m ² de locaux <u>existants</u> avec demande de labellisation BBC (T1 2014, évol. 1 trim.)	0% =

LA FILIÈRE PROFESSIONNELLE



Adaptation de la filière...

687 mentions Reconnu Garant de l'Environnement (RGE) délivrées	
62 bureaux d'études qualifiés OPQIBI	
5 Experts en Rénovation Énergétique (T4 2013, évol. 1 trim.)	0% =

Quelle est l'évolution de la rénovation énergétique du parc de logements existants?

PARC RÉNOVÉ

STRUCTURE DU PARC

778 774 résidences principales en Alsace, dont 58% construites avant 1975

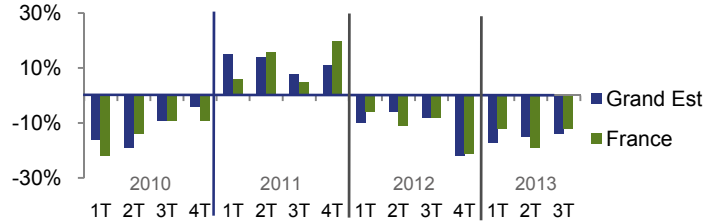
- 49% sont des logements collectifs (44% au niveau national)
- 102 395 logements sociaux dont 27 800 ayant une étiquette énergétique E, F ou G. - Source : AREAL

- Source : INSEE

CONJONCTURE

Activité entretien-rénovation de logements en Alsace

Une activité en déclin depuis 2012
- Source : DAEI



Note : Solde d'opinion : écart entre % des réponses « en hausse » et % des réponses « en baisse »

POTENTIEL DE RÉNOVATION

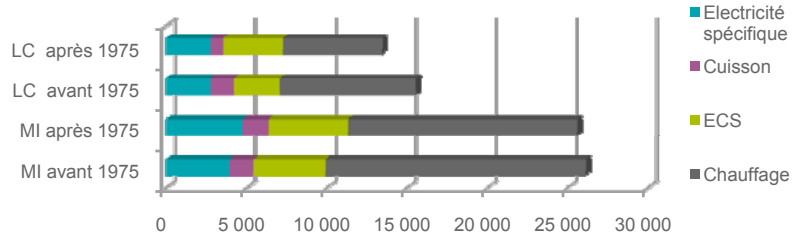
Une consommation unitaire moyenne de 20 162 kWh/an

Les maisons individuelles construites avant 1975 consomment en moyenne 26 112 kWh/an tandis qu'un logement collectif construit après 1975 n'en consomme que 13 404 kWh/an.

L'objectif de l'atteinte du Facteur 4 supposerait la rénovation d'ici 2050 de 19 000 logements/an au standard BBC (source : SRCAE)

Consommations unitaires moyennes en énergie finale par usage des résidences principales à climat normal, en 2012

Source : ASPA - 14052702- TD



LES LEVIERS POTENTIELS

Le CIDD : un levier à la rénovation énergétique

Une forte utilisation du Crédit d'Impôt lié à la Qualité environnementale de l'habitation principale (CIDD) en Alsace en 2013.

En effet, 31 111 actions en faveur de l'amélioration énergétique des logements des propriétaires occupants ont été financées par le CIDD en 2013 en Alsace.

Ceci représente en moyenne 6,8 actions pour 100 propriétaires occupants qui ont été financées par le CIDD. A noter toutefois, qu'un même propriétaire a pu engager une seule ou plusieurs actions de travaux.

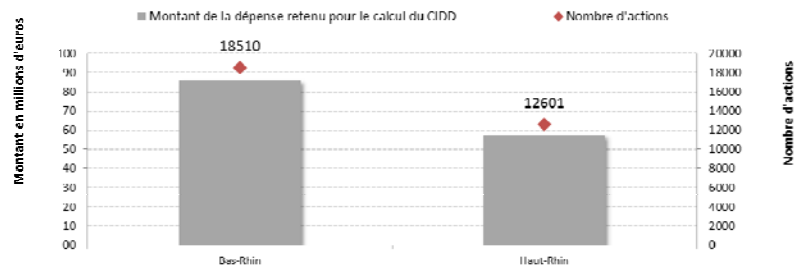
Dans le cadre de ce dispositif, plus de 143 M€ de travaux et équipements ont été engagés en Alsace.

Le montant des dépenses retenu pour le calcul est un montant minimum des travaux réellement entrepris. En effet, selon le type de travaux, la main d'œuvre peut être comprise ou non et les montants de certains travaux sont plafonnés.

Le CIDD est une disposition fiscale permettant aux ménages de déduire de leur impôt sur le revenu une partie des dépenses réalisées pour certains travaux d'amélioration énergétique réalisés dans leur résidence principale.

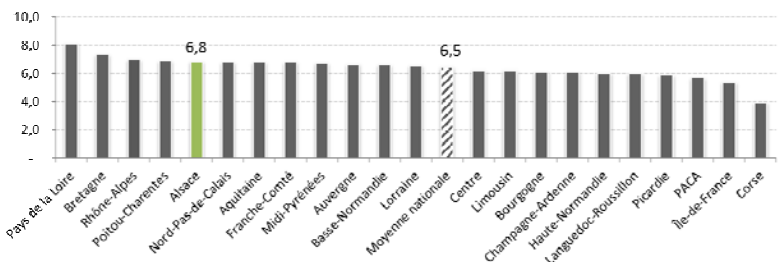
Nombre d'actions liées au CIDD, Montant des dépenses retenu pour le calcul du CIDD* par département pour l'habitation principale en 2013 (base : revenus 2012)

Unité : nombre et euros - Source : DGFIP



Nombre moyen d'actions financées par le Cidd pour l'habitation principale en 2013 (sur les revenus 2012) par région

Unité : nombre pour 100 propriétaires occupants - Source : DGFIP, INSEE RP 2010



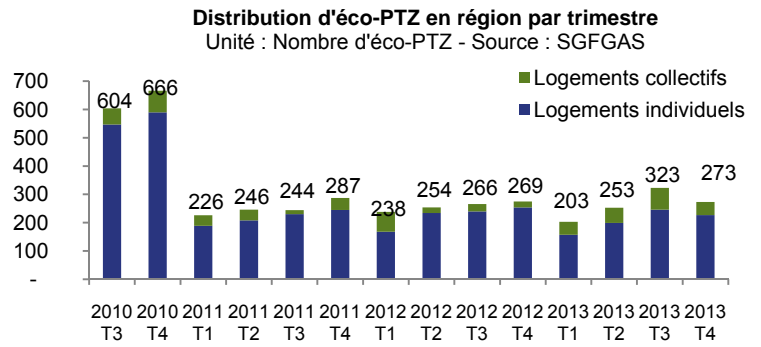
Ce que l'on apprend par ailleurs : Selon l'étude OPEN 2011 de l'ADEME, 38,4 milliards d'€ HT ont été dépensés par les ménages français en entretien-amélioration des logements en 2010, dont 14,3 milliards en travaux ayant un impact énergétique.



D'autres leviers à la rénovation que l'éco-PTZ s'installent

Eco-PTZ (éco-prêt à taux zéro)

- 273 éco-PTZ distribués au 4^{ème} trimestre 2013, soit +1% sur un an.
- 86% des prêts ont été accordés pour des logements individuels, en cumul depuis le T3 2010.
- Montant moyen des travaux réalisés : 26 966€ soit +9% sur un an

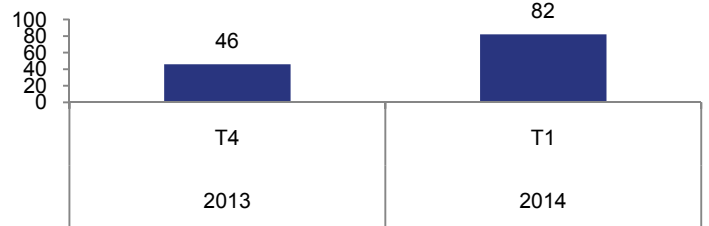


Prime de 1 350€

Le nombre de dossiers de demande de prime a augmenté de 78% entre le 4^{ème} trimestre 2013 et le 1^{er} trimestre 2014.

La prime de 1 350€ est mise en place pour aider les ménages aux revenus moyens à financer des travaux de rénovation énergétique de leur logement, pour une durée de 2 ans.

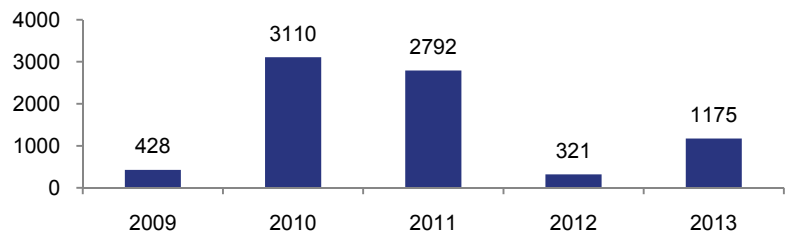
Nombre de dossiers de demande de prime à 1 350€ engagés dans la région Alsace par date d'instruction
Unité : Nombre de dossiers - Source : DHUP



Eco-PLS (éco-prêt logement social)

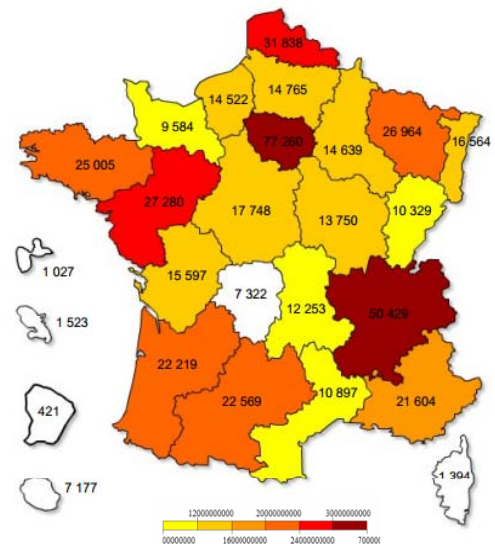
- 1 175 Eco-PLS ont été accordés en 2013
- Soit 7 826 logements cumulés depuis 2009
- 54% des prêts concernaient des habitations de classe E.
- En moyenne, le gain énergétique par logement est de 8 173 kWh/an en 2013 contre 13 435 kWh/an en 2009.

Evolution du nombre d'éco-PLS distribués
Unité : Nbre de logements Source : Caisse des dépôts d'Alsace



Répartition des volumes des CEE en France à fin janvier 2014

Source : Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie



Certificats d'Economie d'Energie

- 16 564 GWh cumac (Cumulé et Actualisé) ont été délivrés en Alsace.
- Soit un ratio de 9,0 pour 1 000 habitants contre une moyenne de 7,2 en France.



Des labellisations BBC qui stagnent

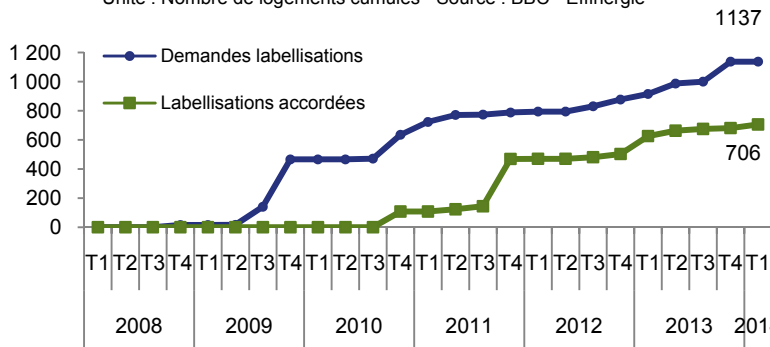
Labellisations BBC-Effinergie Rénovation :

- 1 137 demandes au 1^{er} trimestre 2014, dont 99% en logements collectifs
- Soit une stabilisation entre le T4 2013 et le T1 2014
- 706 labellisations accordées
- Soit +4% entre le T4 2013 et le T1 2014



Evolution des demandes et des accords de labellisation BBC rénovation en Alsace

Unité : Nombre de logements cumulés - Source : BBC - Effinergie



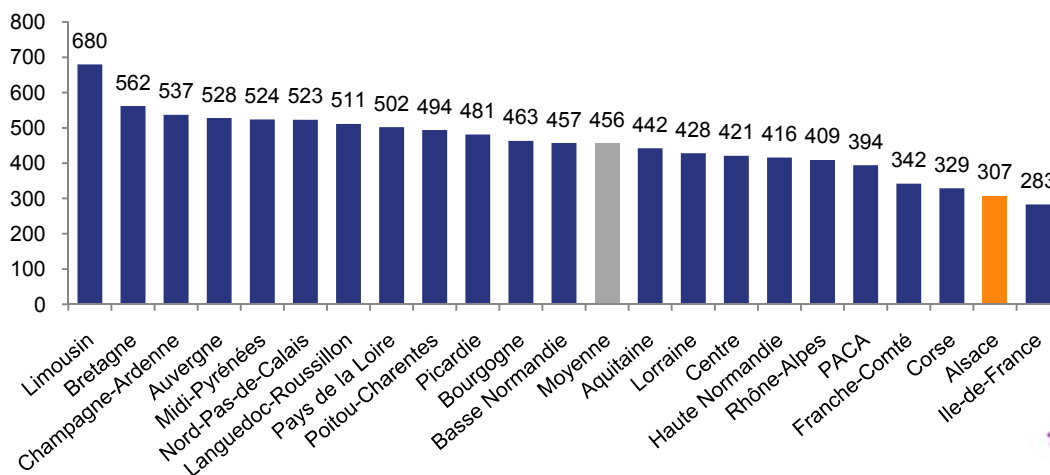
Le Guichet Unique moins sollicité que dans les autres régions

- Seuls 307 appels ont été passés vers le « numéro unique » en Alsace, soit 3% des appels nationaux
- L'Alsace est la deuxième région, après l'Ile-de-France à avoir un nombre si peu élevé d'appels.
- La moyenne nationale est de 456 appels reçus par million d'habitants.



Activité du PRIS - classement des régions

Unité : indice du nombre d'appels reçus par million d'habitants - Source : ADEME - Décembre 2013



Espaces info énergie
Source : <http://www.energivie.info/page/espaces-info-energie>



Pour aller plus loin dans la rénovation : La Région Alsace, EDF et ES ont mis en place un programme intitulé « Je rénove BBC » permettant aux propriétaires de maisons individuelles de bénéficier d'une aide financière et technique dans le but de réaliser une rénovation thermique BBC de qualité. L'aide financière peut atteindre 13 000€ et selon le lieu d'habitation, 7 500€ supplémentaires peuvent être touchés.





7 251 logements mis en chantier en 2013, soit -21% sur un an

Logements mis en chantier

Au 1^{er} trimestre 2014 (évol. 1 an)

- Source : Sit@del2

Alsace

1 935 +18% ▲

France

74 383 -11% ▼

Les labellisations BBC-Effinergie

Demandes de labellisation BBC-Effinergie Neuf:

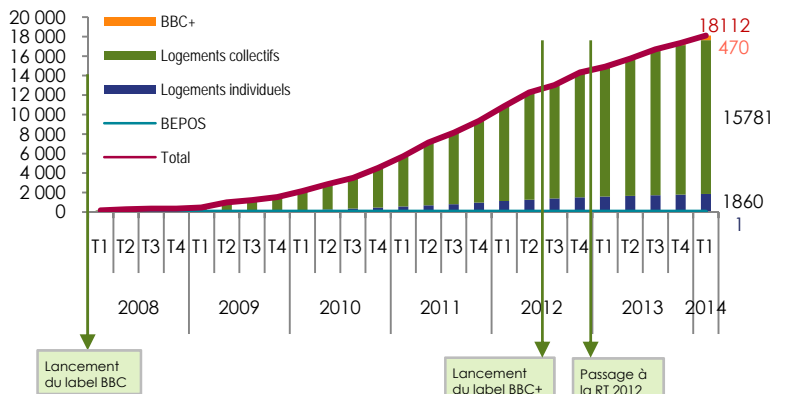
- 18 112 demandes cumulées au 1^{er} trimestre 2014
- Soit +4% entre le 4^{ème} trimestre 2013 et le 1^{er} trimestre 2014. Les demandes pour des logements collectifs ont augmenté de 3%, pour de l'individuel de 4% et pour des labellisations BBC+ de 103%.

Avec l'entrée en vigueur de la RT2012 (Réglementation Thermique 2012), les constructions BBC deviennent la norme.

Par ailleurs, afin d'anticiper les évolutions réglementaires, l'association Effinergie a créé les labels Effinergie+ (correspondant globalement à un niveau de performance RT2012 -20% ou RT2012 -10%) et BEPOS (Bâtiment à Energie Positive, potentielle future RT2020). Ces nouveaux labels visent à devenir la norme d'ici 2020.

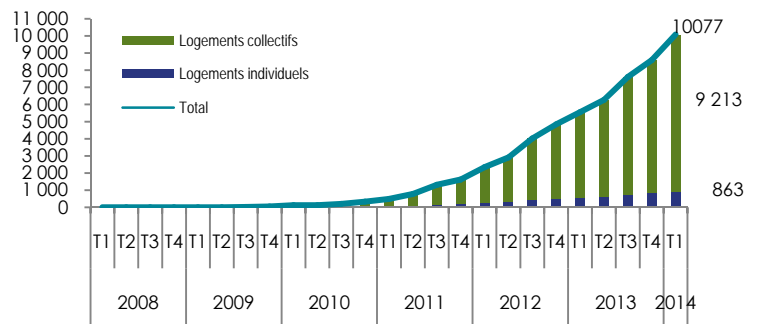
Evolution des demandes de labellisations BBC de logements neufs en Alsace

Unité : Nombre de logements cumulés - Source : BBC - Effinergie



Evolution des labellisations BBC de logements neufs accordées en Alsace

Unité : Nombre de logements cumulés - Source : BBC - Effinergie

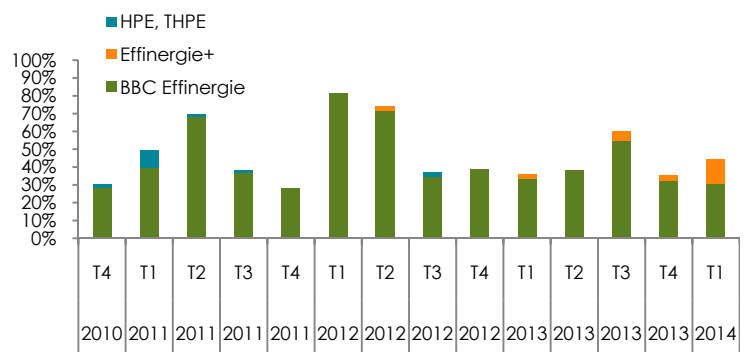


Labellisations BBC-Effinergie neuf :

- 10 077 logements cumulés au 1^{er} trimestre 2014
- Soit +17% entre le 4^{ème} trimestre 2013 et le 1^{er} trimestre 2014, dont +19% dans le collectif et +7% dans l'individuel.

Part des demandes de labellisations énergétiques sur les logements mis en chantier en Alsace par trimestre

Unité : % - Source : BBC - Effinergie, CERQUAL, Sit@del



Part des demandes de labellisations énergétiques sur les logements mis en chantier :

- 44% des logements mis en chantier au 1^{er} trimestre 2014 ont fait l'objet d'une demande de labellisation énergétique, contre 36% au 4^{ème} trimestre 2013. Ainsi sur l'année 2013, 42% des mises en chantier ont fait l'objet d'une demande de labellisation.



Pour aller plus loin dans le neuf : au 4^{ème} trimestre 2013 : 2 732 logements ont été certifiés Qualitel, soit 97% des demandes de certification accordées. 1 564 logements ont la certification NF. 2 044 logements ont obtenu la certification NFHQE. 3 829 logements ont été certifiés Habitat et Environnement, soit 97% des demandes de certification accordées.



Quelle est l'évolution de la performance énergétique des bâtiments tertiaires ?

CONJONCTURE

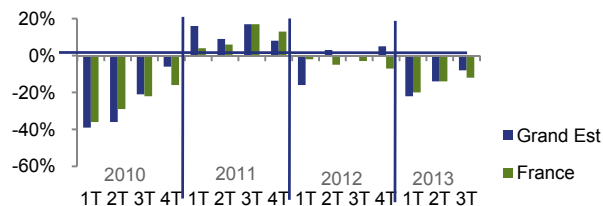
29% de bâtiments tertiaires publics, 71% de bâtiments tertiaires privés **PARC RÉNOVÉ**

Activité entretien-rénovation de locaux en Alsace

Une activité en repli depuis 2013

- Source : DAEI

Note : Solde d'opinion : écart entre % des réponses « en hausse » et % des réponses « en baisse »



PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE

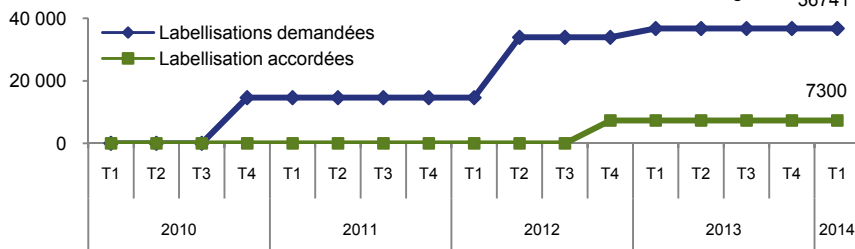
Stagnation des demandes et accords de labellisation depuis 1 an

Demandes de labellisation BBC Rénovation dans le tertiaire :

- 36 741 m² SHON cumulés au 1^{er} trimestre 2014
- Soit une stabilisation entre le T4 2013 et le T1 2014
- Représentants 5 opérations

Evolution des demandes et accords de labellisations BBC rénovation pour les bâtiments tertiaires en Alsace

Unité : Surface de locaux cumulés en m² - Source : BBC - Effinergie



CONJONCTURE

727 000 m² mis en chantier en 2013, soit -13% sur 1 an

PARC NEUF

Surface de locaux mis en chantier (1 000m²)

Au 1^{er} trimestre 2014 (évol. 1 an)

- Source : Sit@del2

Alsace

149 -35% ▼

France

6 787 +3% ▲

PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE ET QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE

Bâtiments tertiaires neufs : les labellisations se font rares

Demandes de labellisation BBC-Effinergie neuf :

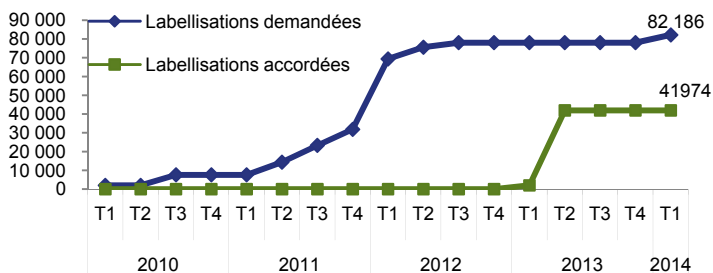
- 12 opérations représentant 82 186 m² cumulés au 1^{er} trimestre 2014
- Soit +5% entre le T4 2013 et le T1 2014

Part des demandes de labellisations énergétiques sur les locaux mis en chantier :

- 3% des locaux mis en chantier au T1 2014 ont fait l'objet d'une demande de labellisation énergétique

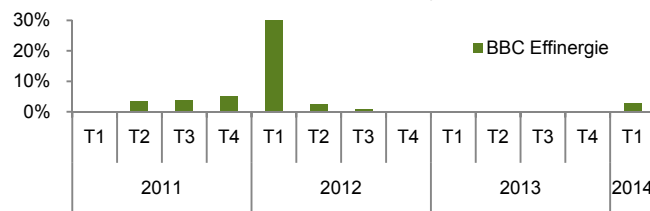
Evolution des demandes et accords de labellisation BBC neuf en Alsace

Unité : Surface de locaux cumulés en m² - Source : BBC - Effinergie



Part des demandes de labellisations énergétiques sur les bâtiments tertiaires mis en chantier en Alsace par trimestre

Unité : % - Source : BBC - Effinergie, Sit@del



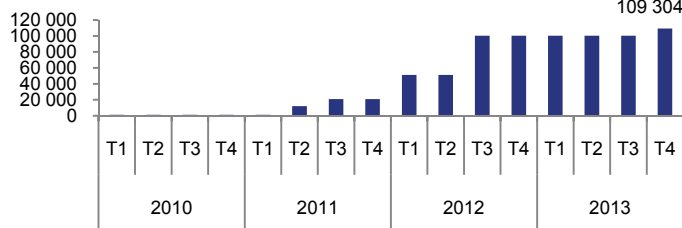
Démarche QEB (Qualité environnementale des Bâtiments) :

- 23 opérations représentant 109 304 m² cumulés au 4^{ème} trimestre 2013
- Soit +9% entre le T3 et le T4 2013



Locaux neufs engagés dans une démarche QEB en Alsace

Unité : Surface de locaux cumulés en m² - Source : CERTIVEA



A suivre :

Le CPE (Contrat de Performance Energétique) est un partenariat entre un maître d'ouvrage et un opérateur où est fixé un objectif d'efficacité énergétique. Il garantit, contractuellement, une diminution des consommations énergétiques d'un ou de plusieurs bâtiments. En Alsace, plusieurs CPE ont déjà été conclus (notamment pour 14 lycées de la région).



Comment s'adapte la filière ?

CONJONCTURE

10 350 établissements Bâtiment en Alsace en 2013, soit +6%

ENTREPRISES DU BTP

- Source : INSEE-SIRENE

Emploi salarié dans le BTP

A la fin du 4^{ème} trimestre 2013 (évol. 1 an) - Source : INSEE

Intérimaires Bâtiment en ETP

Au 4^{ème} trimestre 2013 (évol. 1 an) - Source : DARES

Demandeurs d'emploi BTP (DEFM cat. A)

Au 1^{er} trimestre 2014 (évol. 1 an) - Source : DRTEFP

	Alsace		France	
Emploi salarié dans le BTP	43 379	-1% ▼	1 437 661	-2% ▼
Intérimaires Bâtiment en ETP	2 903	+4% ▲	96 157	+1% ▲
Demandeurs d'emploi BTP (DEFM cat. A)	25 370	+2% ▲	326 952	+5% ▲

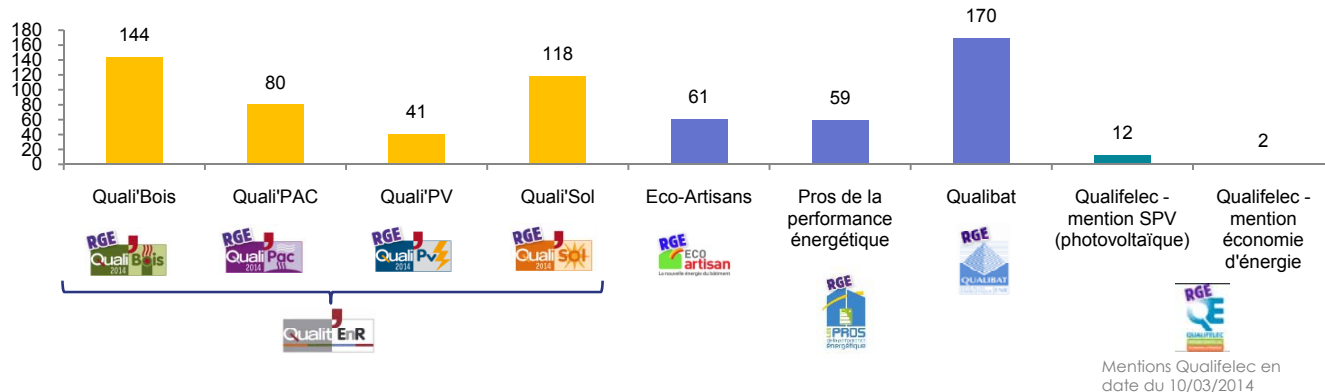
La filière se prépare aux nouvelles réglementations

687 mentions RGE (Reconnu Garant de l'Environnement) recensées en Alsace au 1^{er} trimestre 2014

RGE

Marques RGE au 1^{er} trimestre 2014

Unité : nombre de mentions recensées - Sources (CAPEB, FFB, Quali'EnR, Qualibat, Qualifelec)



Formations FEEBAT:

• 1 811 stagiaires de 2008 à la fin du 4^{ème} trimestre 2012, dont 41% formés au module 1, 3% formés au module 2, 26% au module 3 et 30% au module 5. Seuls 6 stagiaires ont suivi le module 1 tertiaire.

STRUCTURE DE LA FILIÈRE

3% des architectes français sont alsaciens (Source : Ordre des architectes)

MAITRISE D'ŒUVRE

946 architectes inscrits au tableau de l'Ordre début avril 2014 en Alsace

332 sociétés d'architectes inscrits au tableau de l'Ordre début avril 2014 en Alsace

10 bureaux d'études adhérents au CINOV* début avril 2014 en Alsace

* Fédération des syndicats des métiers de la prestation intellectuelle du Conseil, de l'Ingénierie et du Numérique

Les bureaux d'études et les nouvelles réglementations

62 qualifications QEB (Qualité Environnementale des Bâtiments) de bureaux d'études à début avril 2014. Ces dernières permettent la reconnaissance de la compétence et du professionnalisme du prestataire d'ingénierie.



18 bureaux d'études qualifiés RGE à début avril 2014, signes de qualité délivrés aux professionnels réalisant des prestations intellectuelles pour la performance énergétique des bâtiments et des installations d'ENR.



5 experts en rénovations énergétiques au 4^{ème} trimestre 2013, soit le même nombre d'experts qu'au 3^{ème} trimestre 2013. Cette certification reconnaît les compétences dans l'approche globale de travaux de rénovation énergétique.

ADAPTATION DE LA MAÎTRISE D'ŒUVRE



Ce que l'on apprend par ailleurs : L'évolution du cadre réglementaire avec la mise en application de l'éco-conditionnalité au 1^{er} juillet 2014, conduit les professionnels à adapter leurs pratiques. A partir de cette date, seuls les entreprises et artisans titulaires de la mention « Reconnu garant de l'Environnement » pourront réaliser des travaux financés par l'éco-prêt à taux zéro et/ou par le CIDD (au 1^{er} janvier 2015).

AVEC LE CONCOURS...

des membres du GIE Réseau des CERC :



Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite selon le Code de la propriété intellectuelle (art. L.122-4) et constitue une contre façon réprimée par le Code pénal. Seules sont autorisées (art. L.122-5) les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé de copiste et non destinées à une utilisation collective, ainsi que les analyses et courtes citations justifiées par le caractère critique, pédagogique ou d'information de l'œuvre à laquelle elles sont incorporées, sous réserve, toutefois, du respect des dispositions des articles L.122-10 à L.122-12 du même Code, relatives à la reproduction par reprographie.

Cellule Economique du BTP d'Alsace
2, route d'Oberhausbergen
B.P 81005/F
67070 STRASBOURG CEDEX
Tel : 03.88.13.08.31
E-mail : cebtp-alsace@i-carre.net